

Espace de voisinage : “L’Europe sans frontières”

Présenté et écrit par :

Clara TUROSTOWSKI

Suada MEHMETI

Noémie GRAN

Introduction	2
I / Les accords Schengen : une ode à la liberté et au renforcement du sentiment européen	4
1) Retour sur un temps où le contrôle était systématique aux frontières : l’approche historique de la circulation dans l’Union européenne avant Schengen	4
2) Les accords Schengen : l’ouverture des possibilités	6
3) Le cas d’Erasmus, facteur important du renforcement du sentiment européen	8
II / Europe sans frontières : réalité ou mythe ?	10
1) Contrôles aux frontières rétablis	11
2) La remise en question des accords de Schengen depuis les attentats terroristes en Europe	12
3) La remise en question des accords de Schengen pendant la crise du COVID-19	13
4) Différences administratives	15
5) La coopération transfrontalière en matière de sécurité	15
III - L’Europe sans frontière : les rouages et le futur d’un système unique dans le monde	16
1) Présentation générale des principes politiques de l’Europe	16
2) « Les États-Unis d’Europe » : une analyse politique de l’Europe	18
3) Le futur hypothétique de l’Europe sans frontière	21
Conclusion	24

Introduction

“Si l’esprit de Schengen quitte nos Etats et nos coeurs, alors nous perdrons bien plus que l’espace Schengen”, exprimait Jean-Claude Juncker, président de la Commission

Européenne de 2014 à 2019, qui démontre par ses propos l’ancrage des accords de Schengen dans l’intégration européenne. Le site officiel du Conseil Européen et du Conseil de l’Union européenne énonce dès la première page : *“L’espace Schengen permet à plus de 400 millions de personnes de circuler librement entre les pays membres sans passer par des contrôles aux frontières”*, et pourtant, cela ne semble pas toujours être la norme suivie par les Etats membres de l’espace Schengen au moment de franchir une nouvelle frontière nationale. L’espace Schengen a permis le développement du concept de l’ “Europe sans frontières”. En effet, les accords Schengen consistant en un projet de libre circulation, qui voit le jour le 14 juin 1985 dans un petit village du Luxembourg frontalier avec la France et l’Allemagne du nom de Schengen, ne s’étend à l’origine qu’entre les cinq pays signataires : la France, l’Allemagne et le Bénélux.

Parmi les pères fondateurs de l’Europe, trois étaient des frontaliers, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Joseph Bech, ce qui n’est peut être pas un hasard. Avoir la volonté de regarder au-delà de la frontière et la franchir pour coopérer avec ses voisins afin d’assurer et de préserver la paix était sans doute prédestiné surtout dans le contexte post seconde guerre mondiale.

Aujourd’hui l’espace Schengen regroupe 23 des 27 pays de l’Union européenne et inclut 4 États tiers qui sont l’Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Cet espace de circulation est le plus grand au monde et affiche des nombres impressionnants quant à la mobilité frontalière des citoyens de l’Union. Selon les statistiques, il y aurait 1,7 millions de travailleurs transfrontaliers, 3,5 millions de personnes qui franchissent chaque jour les frontières intérieures et 1,25 milliard de voyages effectués chaque année par les Européens. Si les accords de Schengen ont été signés et impulsés en 1985, il faut préciser que la Convention Schengen, approuvée par les cinq même pays signataires cinq ans plus tard, en 1990, complète et précise les modalités juridiques de l’abolition des contrôles aux frontières intérieures et permettent son entrée en vigueur en 1995. Enfin, la Convention et les Accords ont été intégrés dans la législation européenne en 1999 et incorporés dans le Traité de Lisbonne, en 2009 définissant l’UE comme un “espace sans frontières intérieures, au sein duquel la liberté de mouvement des personnes est garantie”. Ainsi, la création d’une zone de libre circulation a permis la réalisation de la liberté de mouvement qui est propre à chaque Homme et dessine l’esprit de l’Union.

Néanmoins, en cas de circonstances exceptionnelles ou de menace grave, les Etats de l’espace Schengen peuvent, sur demande motivée, réinstaurer à leurs frontières des contrôles comme ce

fut le cas notamment en 2015 suite au risque d'attentat terroriste imminent et aux flux migratoires abondants ainsi que plus récemment à partir de 2020 avec la crise sanitaire Covid. Cela doit cependant rester l'exception à la règle de la liberté de circulation - liberté qui constitue un pilier de l'esprit des valeurs de l'Union européenne.

Revenons à la notion de l'Europe sans frontières. Si cela fait référence au Code Schengen et à son encadrement juridique, il est intéressant de développer de manière plus détaillée, à travers l'œil de différents acteurs issus de pays membres différents, comment est compris ce thème, de quels aspects et de quelles frontières parlons-nous, quels questionnements cela pose-t-il, mais aussi interroge sur la perception personnelle de ce qu'est la frontière elle-même.

Dans le cadre de cette étude, nous avons interrogé six personnes dont les récits et les perceptions de l'Europe sans frontières nous renseignent et nous permettent de concevoir notre espace de libre circulation dans des dimensions différentes : politiques, historiques, personnelles ou encore temporelles.

Nous remercions ces personnes qui nous ont consacré une partie de leur temps afin de partager leur point de vue et contribuer, ainsi, à réfléchir sur notre espace de libre circulation qui, ne l'oublions jamais, n'est pas un acquis, tout comme la paix. Les voici :

- **Martina KNEIP** : Née en Allemagne, à Fribourg, Madame Kneip est directrice du Centre européen Schengen au Luxembourg.
- **Mathilde BEGRAND** : De nationalité française, née dans le Jura, près de la frontière franco-suisse, Madame Begrand est responsable pôle enseignement supérieur du Département promotion de l'Agence Erasmus + France.
- **Stéphane TUROSTOWSKI** : De nationalité française, né à Tourcoing, à la frontière franco-belge, Monsieur Turostowski nous révèle son quotidien en tant que citoyen transfrontalier avant et après la mise en application des accords Schengen.
- **Laurence COLLINS** : Né dans le Kent en Angleterre, Laurence Collins travaille en tant que Sales Manager pour une société américaine (BorgWarner) à Bascharage au Luxembourg tout en habitant en Belgique. Son témoignage permet de dresser un portrait du concept d'Europe sans frontière depuis le Brexit.
- **Pascal THIRY** : Originaire de Belgique, Pascal THIRY exerce le métier de policier à la tri-frontière entre la Belgique, la France et le Luxembourg depuis plus de vingt ans.

Grâce à son expérience, il a été le témoin direct de l'effacement des frontières et des postes de douanes.

- **Sébastien GRAN** : Né en France et résidant en Belgique, il exerce le métier d'acheteur international au sein de la société BorgWarner au Luxembourg. De par son expérience professionnelle en tant que travailleur frontalier et personnelle en tant que résident étranger, son témoignage offre une double approche de l'Europe sans frontière.

I / Les accords Schengen : une ôde à la liberté et au renforcement du sentiment européen

1) Retour sur un temps où le contrôle était systématique aux frontières : l'approche historique de la circulation dans l'Union européenne avant Schengen

L'année prochaine, en 2025, nous célébrerons le trentième anniversaire de la mise en application des accords Schengen, c'est-à-dire de l'absence de contrôle aux frontières intérieures des pays de l'Union européenne membres de l'espace Schengen. Lors de l'entrée en vigueur des règles Schengen, peu de pays étaient concernés : la France, l'Allemagne, le Benelux, l'Espagne et le Portugal. L'Italie dotée d'une démographie importante intégrera dès 1997 l'espace Schengen, puis d'autres tels que l'Autriche en 1997 également, puis la Grèce en 2000 ainsi que les pays Nordiques : Suède, Finlande, Norvège, Danemark et Islande dès 2001. La dernière grande vague a porté sur l'adhésion des pays de l'Europe occidentale en 2007 avec l'intégration par exemple de la Pologne, les Pays Baltes, la Slovaquie etc. Ainsi, les accords Schengen ont réussi à rapprocher les Etats de l'Europe mais surtout à impulser une dynamique de coopération et d'échanges multi scalaires entre les peuples.

De ce fait, si toute une génération baigne dans une Union européenne où se déplacer librement d'un pays à l'autre en partant par exemple de Lisbonne à Bratislava en traversant plusieurs États sans rencontrer un contrôle frontalier est la norme, il faut bien comprendre que cela n'a pas toujours été le cas. Il est alors intéressant de se replonger dans l'Histoire et de réaliser à quoi ressemblaient les déplacements de la vie quotidienne lorsqu'il s'agissait de traverser les frontières intérieures, avant 1995.

Martina KNEIP, qui se souvient bien de cette période, nous explique : *“J’avais 20 ans lorsque les accords ont été signés, je suis née en 1965, puis j’avais 30 ans lorsqu’ils ont été appliqués. Je m’en souviens bien. 10 ans, c’était long aussi, le temps que les accords se mettent en place. Mon souvenir de la frontière quand j’étais enfant est que cela était une étape importante et sérieuse que l’on n’oublie pas. Ma mère me disait de bien me tenir et de ne pas parler, de garder le silence car parfois on avait du café dans la voiture (qu’on n’avait pas le droit de transporter sans déclarer). Ca faisait un peu peur. Avant cela, je me faisais toujours contrôler à mon arrivée au Luxembourg. A l’époque j’avais mon copain et il se faisait arrêter tout le temps aussi, peut être parce qu’il avait des longs cheveux et la douane a même un jour démonté des parties de sa voiture pour voir s’il ne cachait pas des produits illicites. C’était entre l’Allemagne et le Luxembourg. Alors quand Schengen a permis l’ouverture des frontières, c’était incroyable !”*.

Né à Tourcoing, ville française frontalière avec Mouscron en Belgique, **Stéphane TUROSTOWSKI**, lui, se souvient d’une jeunesse encouragée par la traversée de la frontière de la France vers la Belgique pour profiter de la vie nocturne qui y était beaucoup plus attrayante mais aussi en journée puisque la partie belge de la frontière regorgeait d’activités diversifiées et moins chères. De cette façon, les transfrontaliers pouvaient participer à des activités sportives avec des piscines récentes, des bowlings neufs etc. Il raconte : *“Quand on allait à Mouscron avant 1995, il y avait une douane tout le temps présente, on pouvait se faire contrôler à tout moment et les douaniers contrôlaient les jeunes susceptibles de consommer des produits illicites et pour cela, le contrôle au faciès était systématiquement utilisé. Une fois, arrêté dans mon véhicule à la frontière, le douanier a remarqué que je portais une casquette et m’a fait descendre. C’était humiliant, devant tout le monde, fallait ouvrir sa bouche, se laisser fouiller de fond en comble devant toutes les voitures qui attendaient derrière et parfois pour certaines personnes ça pouvait aller jusqu’à la fouille anale dans la cahute. Donc il y avait toujours le petit stress de tomber sur un douanier de mauvaise humeur et ça pouvait arriver”*.

Il ajoute une combine d’un de ses amis de l’époque pour éviter le contrôle douanier de nuit : *“Les phares en France étaient un peu plus jaunes qu’en Belgique, on commençait à sortir dans les bars en Belgique, les policiers et douaniers wallons et flamands, lors des contrôles routiers la nuit, n’arrêtaient que les phares jaunes. Tous les phares blancs, donc les belges, ils les*

laissaient passer et tous les jaunes étaient mis sur le côté. Donc un copain a mis des ampoules belges et il ne se faisait jamais arrêter”.

2) Les accords Schengen : l’ouverture des possibilités

Si la peur du contrôle et la liberté restreinte de la population dans ses déplacements étaient monnaie courante avant la mise en place des accords Schengen, l’année 1995 offre l’espoir d’une plus grande capacité de circulation et facilite la vie quotidienne de tous les européens. Quel a été le ressenti des personnes interrogées lorsque les accords Schengen ont été mis en application ? Quels changements économiques, culturels, émotionnels, visuels cela a-t-il opéré ?

Spontanément, **Martina KNEIP** répond : *“Lorsque la libre circulation a commencé, ça a énormément changé, c’était beaucoup plus facile, moins stressant, plus rapide”.*

De même pour **Stéphane TUROSTOWSKI** qui ajoute : *“Parmi les réactions, certains avaient des craintes mais c’était l’euphorie parce qu’on allait vers un projet avec tous les pays, avec plein de promesses, on ouvrait des barrières, on ouvrait des possibilités d’aller travailler et étudier à l’étranger, c’était super, d’autant plus quand on était jeunes, à l’inverse de la période Covid où on a fermé les frontières. Là on ouvrait les frontières donc on était tout excités et super contents parce que l’époque du contrôle des frontières représentait des grosses contraintes, c’était embêtant. D’un point de vue général, c’était globalement très positif à part les réactionnaires et les extrémistes qui disaient que parce qu’on ouvrait les frontières il allait y avoir plus d’immigrés etc”.*

Pour **Sébastien GRAN**, l’Europe sans frontières évoque un espace où : *“on peut circuler librement (...) quand je dis qu’il n’y a pas de frontières, les pays existent toujours mais on n’a pas besoin de document pour traverser une frontière. Aujourd’hui, je vais tous les jours au Luxembourg, j’ai pas besoin de montrer un papier, je vois pas de douane même si la douane volante existe toujours tout comme les pays, les limites des pays existent toujours mais disons que les gens sont libres de circuler en Europe, c’est ça l’Europe sans frontières et c’est aussi la liberté”.*

Concernant son ressenti, Monsieur Gran indique que lui et son entourage avaient quelque crainte en se demandant où allait les mener l'absence de contrôle aux frontières mais admet : *“qu’avec la force des choses, il y a du bon. J’ai beaucoup voyagé en Europe et grâce à la suppression du contrôle aux frontières, je n’ai plus été obligé à chaque fois d’expliquer pourquoi je venais, pour combien de temps comme ça se faisait dans le temps donc le fait de traverser l’Europe sans avoir un contrôle spécifique à chaque frontière c’est vrai que ça facilite les échanges”*.

Il est nécessaire de rapporter ce qui a été confié par **Sébastien GRAND**, **Stéphane TUROSTOWSKI** mais aussi par **Martina KNEIP** concernant le contrôle au faciès qui était beaucoup pratiqué lorsque la douane existait encore de façon permanente aux frontières. Stéphane Turostowski et Sébastien Gran ont évoqué être beaucoup plus contrôlés en présence de personnes typées non européennes, notamment nord-africaine ou africaine, ou voir des contrôles quasi systématiques sur ces personnes, bien qu’elles soient tout comme eux, de nationalité française ou allemande. C’est en ce sens que Martina Kneip faisait allusion à la même pratique discriminatoire mais cette fois moins portée sur les caractéristiques physiques de la personne mais plus sur le style vestimentaire ou artistique, c’est le cas lorsqu’elle explique que son petit-copain de l’époque se faisait toujours arrêter par les douaniers pour son style plus Rock n’Roll avec des cheveux longs et des vêtements plus larges.

De son côté, **Mathilde BEGRAND**, plus jeune lors de la mise en application des accords Schengen, met l’accent sur le côté pratique et logistique qu’a apporté l’ouverture des frontières. Elle soutient appartenir à la *“génération des avions low cost”* qui ont rendu possible le fait de pouvoir bouger partout en Europe et surtout la non-nécessité d’obtenir un visa dans le pays voisin puisqu’effectivement : *“faire la queue pendant 1 heure dans une ambassade pour obtenir un visa, c’est là qu’on se rend compte de ce que c’est Schengen”*.

La suppression des contrôles aux frontières et la liberté de circuler dans ce qui est devenu l’espace Schengen semble n’avoir eu que des effets positifs sur les citoyens de l’Union européenne, surtout chez les jeunes.

3) Le cas d'Erasmus, facteur important du renforcement du sentiment européen

Un programme européen - qui par son succès auprès de millions de jeunes citoyens de l'UE - témoigne du sentiment européen qui s'est renforcé à travers le concept de l'Europe sans frontières correspond au programme Erasmus +. Lancé en 1987 par l'Union européenne, le programme Erasmus + soutient l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Depuis son lancement, 12,5 millions de personnes ont bénéficié d'Erasmus + alors qu'en 2009, le programme n'avait généré que 2 millions de bénéficiaires. L'intérêt à se former dans un pays de l'Europe est en hausse nette. D'ailleurs, la zone géographique d'Erasmus + s'étend au-delà des pays membres de l'UE et de l'espace Schengen. En effet, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Turquie en font partie mais aussi beaucoup d'autres pays du monde qui peuvent participer aux actions menées dans le cadre d'Erasmus +.

D'autre part, il semble que l'Union européenne souhaite grandement investir dans la mobilité éducative puisque le budget d'Erasmus + pour le programme 2021-2027 a presque doublé par rapport à celui de 2014-2020, atteignant un montant de 26,2 milliards d'euros. Si de gros efforts financiers sont effectués par l'instance dirigeante de l'UE sur la mobilité étudiante et professionnelle des jeunes européens, qu'en est-il de l'impact sur leur sentiment européen après une expérience Erasmus ?

Mathilde BEGRAND, occupant le poste de responsable du Pôle de l'enseignement supérieur du Département promotion de l'agence Erasmus + France a pu expliquer cet impact : *“76% des participants Erasmus se sentent davantage européens après leur mobilité qu'avant. Ils observent chez eux une plus grande tolérance, une plus grande ouverture d'esprit qui est plus proche des valeurs européennes. L'identité européenne n'est pas vraiment différenciée du sentiment européen. On se rend compte de l'identité européenne quand on voyage dans des pays qui ne font pas partie de la zone Schengen ni européenne. C'est surtout la génération Schengen (post 1995) qui n'a pas connu le contrôle aux frontières, c'est important qu'ils bougent”*.

Stéphane TUROSTOWSKI, parti en mobilité Erasmus pendant 3 mois à Londres, a passé la moitié du temps à l'Université et l'autre moitié à effectuer son stage dans une entreprise, il

nous livre son souvenir et explique en quoi participer à une expérience Erasmus permet de briser les frontières de la jeunesse : *“Les bourses Erasmus étaient vraiment avantageuses, ça a intéressé beaucoup de personnes. Il y avait le début de la participation au programme de la Bulgarie et de la Roumanie et les bourses étaient doublées car les transports étaient chers, en plus ces deux pays n’étaient pas encore dans l’UE. Donc il y avait déjà des accords et d’ailleurs des Roumains étaient venus en échange dans mon Université (IUT de Béthune). J’ai sympathisé avec un roumain, un allemand aussi, Arty, on a fait des superbes sorties, on est même allé voir un match de foot à Lens ensemble. Il y avait aussi des irlandais etc et on faisait des soirées ensemble et c’est à ce moment qu’on échangeait et qu’on apprenait plein de choses sur leurs pays. Pour ma part, j’ai été choisi à Londres. C’était un super échange avec que du positif car on découvrait l’Université, on devait faire un projet, on travaillait avec les professeurs et on voyait entre eux et nous la méthode d’enseignement et j’ai pu constater que les anglais étaient beaucoup plus concentrés sur le pragmatique et tournés vers le professionnel, le business. Pour notre mémoire, il fallait ajouter un impact marketing et une étude commerciale. Donc les échanges Erasmus c’est génial et partager ses codes culturels, son mode de vie, ses expériences, c’est dans ces moments là qu’il y a le plus d’échanges, on construit des liens, surtout en dehors du travail. Les villes jumelées offrent aussi ce genre d’opportunités mais plus sur le court terme”*.

On peut se demander si le programme Erasmus + diffère des autres programmes d’échanges et de coopérations universitaires dans le monde car l’Europe n’est pas le seul continent à voir s’opérer des flux conséquents d’étudiants ou de jeunes professionnels à travers les frontières des différents Etats. Sur ce point, **Mathilde BEGRAND** nous précise qu’Erasmus + est un programme original qui ne peut être comparé à aucun autre, notamment par son impulsion politique avec laquelle il a été façonné. Elle nous dit : *“La différence c’est l’impact politique. La différence technique pour un jeune est présente par le financement car Erasmus propose des bourses. Erasmus est un des nombreux programmes de l’UE qui a pour objectif la construction de l’UE donc c’est ça la différence majeure avec les autres programmes d’échanges universitaires dans le monde : c’est un outil politique pour créer cet espace européen d’éducation, faire que les jeunes européens se croisent, bougent, se rencontrent et façonnent ce sentiment européen en plus du développement des compétences. C’est pourquoi Erasmus se différencie des autres coopérations universitaires”*.

Madame BEGRAND pointe également un aspect intéressant et peu connu qui est la diplomatie d'influence que revête le programme d'échange. En effet : *“On est clairement sur de la diplomatie d'influence, quitte à ce que les cadres du monde soient formés, autant qu'ils soient formés en Europe et pas en Chine et aux Etats-Unis et on revient sur les valeurs de l'Europe, c'est aussi une diplomatie d'influence sur les valeurs de l'Europe, ce que l'on souhaite défendre en tant qu'Européens”*. Au-delà de créer, promouvoir et renforcer les liens entre les Européens, Erasmus contribue au soft power de l'Europe dans le monde à travers l'offre de la formation et de l'éducation mettant en avant les valeurs européennes.

II / Europe sans frontières : réalité ou mythe ?

Depuis des décennies, l'idée d'une Europe sans frontières a suscité fascination et débat, pourtant en elle se trouve une vision d'unité et de coopération fondamentale dans le processus d'intégration européenne. Cette vision s'est concrétisée avec l'établissement du code des frontières Schengen, où les frontières intérieures sont désormais des zones de libre circulation, chargées de garantir *« l'absence de tout contrôle sur les personnes, quelle que soit leur nationalité »* (article 77 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne). Cependant, l'idée que les frontières ont disparu au sein de l'espace Schengen semble erronée. Fragilisée par plusieurs crises (migratoire ; COVID19) successives et par la montée de l'extrême droite (AfD en Allemagne / RN en France / Frères d'Italie) dans plusieurs pays européens, une interrogation persiste : l'Europe sans frontières est-elle une réalité tangible ou un simple mythe ?

Parmi les personnes interrogées, la plupart ont souligné que le concept d'une Europe sans frontières n'existe pas. **Martina KNEIP** (Directrice du Centre européen Schengen) a déclaré : *« Non, parler d'une “Europe sans frontières” n'est pas juste, ce n'est pas réaliste. On constate que les contrôles peuvent être rétablis par les États grâce aux dérogations permises par Schengen, d'ailleurs, abusées par certains États. Mon fils a voyagé en voiture cet été (été 2023) en Scandinavie et a été arrêté par la police à la frontière entre le Danemark et la Suède, et pas seulement lui, mais tout le monde, c'était donc un contrôle d'identité au sein même de l'espace Schengen, ce qui entrave la liberté de circulation »*. **Madame BEGRAND**, responsable d'Erasmus + partage le même avis : *« Cela me fait penser que cette expression est fausse »*. D'autres comme **Monsieur GRAN** renvoie l'idée d'une Europe sans frontière uniquement à la libre circulation : *« L'Europe sans frontières n'existe pas, les lois au sein même de l'UE sont*

différentes ». On remarque que pour les personnes interrogées, l'Europe sans frontière signifie libre circulation, même si elles conviennent toutes que les frontières physiques, bien que parfois invisibles, existent toujours.

1) Contrôles aux frontières rétablis

La crise migratoire de 2015 a été l'un des événements majeurs à remettre en question le concept d'une Europe sans frontières. Le nombre de migrants a bondi en 2023 : on en compte près de 124 000 depuis janvier, contre 65 500 au cours de la même période en 2022, d'après les données du gouvernement italien¹. Cet afflux massif de migrants a mis à rude épreuve les capacités d'accueil et les systèmes d'asile des pays européens. Les États membres en première ligne, tels que la Grèce (Lesbos) et l'Italie (Lampedusa), ont été dépassés par le nombre de personnes arrivant sur leur territoire, provoquant des débats intenses sur la gestion de la crise migratoire et le partage de la responsabilité entre les différents États membres de l'Union européenne. Les attaques terroristes sur le sol européen ont également contribué à semer la méfiance et à remettre en question la confiance dans l'idée d'une Europe sans frontières.

La crainte de nouvelles attaques, conjuguée à l'afflux de demandeurs d'asile en provenance de zones issues de conflits, a intensifié les demandes en faveur d'un renforcement des contrôles aux frontières et d'une réévaluation de la politique migratoire de l'Union européenne. Depuis lors, il est fréquent d'entendre parler d'une « *crise de l'espace Schengen* ».

Face à ces défis, plusieurs États membres ont décidé de réinstaurer des contrôles aux frontières nationales. Des pays comme la France ont avancé des raisons sécuritaires, particulièrement après les attentats terroristes (Paris 13 novembre 2015) qui ont touché plusieurs capitales européennes, afin de légitimer ces mesures temporaires mais régulièrement répétées de rétablissement des contrôles frontaliers. Il convient cependant de souligner que ces mesures sont supposées demeurer provisoires en vertu des dispositions du Code des frontières Schengen.

D'autres pays, comme la Hongrie, ont opté pour la construction d'un mur « *anti-migrants* » le long de leur frontière avec la Serbie, soutenant que l'Union européenne n'avait pas pris les mesures nécessaires pour gérer efficacement les flux importants de migrants entrant

¹ [Par Le Parisien, Lampedusa : cinq minutes pour comprendre la crise migratoire qui touche l'Italie, article publié le 16 septembre 2023](#)

clandestinement sur le territoire européen². Ces actions de réintroduction des contrôles frontaliers et de construction de murs contredisent l'idéal d'une Europe sans frontières.

Parallèlement à ces défis, les préjugés et les stéréotypes sur les migrants alimentent les divisions au sein de l'UE, renforçant les frontières mentales entre les États membres. Cette situation nourrit l'euroscpticisme et le populisme chez certains dirigeants politiques, remettant en question les fondements mêmes de l'intégration européenne et faisant gagner en popularité les discours populistes et euroscptiques dans certains États membres, comme en témoigne le cas du Brexit.

Selon **Monsieur COLLINS**, un Britannique, travailleur frontalier entre le Luxembourg et la Belgique : « *les personnes qui ont voté pour le Brexit ont été influencées par des informations erronées. Les arguments utilisés étaient l'immigration et le contrôle des frontières* ». Il estime que « *cela n'a pas fonctionné ; cela n'a fait que rendre la vie plus difficile pour les gens et les entreprises, ainsi que pour les échanges commerciaux* ». Ce qui ressort également, c'est la frontière mentale : « *la mentalité des gens. Le Royaume-Uni est une île, et les habitants veulent protéger leurs frontières ; c'est l'une des raisons pour lesquelles le Brexit s'est produit* ».

2) La remise en question des accords de Schengen depuis les attentats terroristes en Europe

Les attaques terroristes en Europe ont également suscité des interrogations quant à la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen. Certains avancent que l'absence de contrôles aux frontières facilite les déplacements des terroristes, laissant ainsi planer une menace sécuritaire. Cependant, les entrevues avec **Mathilde BEGRAND** (Erasmus +) et **Martina KNEIP** (Directrice du centre européen Schengen) fournissent des perspectives contrastées sur cette question. Pour **Mathilde BEGRAND**, responsable d'Erasmus + la remise en question de la libre circulation se concentre davantage sur les flux migratoires que sur le risque d'attentat : « *Non, sûrement pas sur le risque d'attentat, si quelqu'un veut faire un attentat, ce n'est pas parce qu'il y a une douane que cela va changer quoi que ce soit. La question de la libre circulation a été remise beaucoup plus en question par les États et par les*

² [Le Monde, le mur anti-migrants achevé entre la Hongrie et la Serbie, article publié le 29 août 2015](#)

populations, pas tant sur le risque d'attentat que sur la question de l'immigration. L'endroit où la vraie remise en question se pose, c'est concernant les frontières poreuses en cas d'immigration. Mais dans un cas comme dans l'autre, pour moi, cela ne devrait pas être remis en question, c'est beaucoup plus le cas par l'opinion publique par rapport à l'immigration ». D'autre part, **Martina KNEIP** (Directrice centre européen Schengen) soutient que l'ouverture des frontières n'est pas intrinsèquement liée au terrorisme, soulignant que des attaques ont eu lieu dans des pays insulaires comme le Royaume-Uni : « *Oui, effectivement, on l'a beaucoup entendu et on l'entend encore beaucoup. Mais pour moi, fermer les frontières, c'est-à-dire exercer des contrôles, ne va pas vraiment régler le problème car l'ouverture des frontières n'est pas la cause du terrorisme. Par exemple, il y a eu de gros attentats à Londres, et l'Angleterre est une île, donc le problème avec la frontière ne s'est pas vraiment posé. Mais c'est vrai que quand il y a un risque pour la sécurité d'un État, le réflexe, c'est automatiquement de se replier, surtout dans les partis politiques à droite voire extrême droite, la frontière est perçue comme un danger. Les États ont donc tendance à fermer les frontières, cela veut dire contrôler les frontières* ». Cette divergence de points de vue illustre la complexité des enjeux sécuritaires et migratoires auxquels l'Union européenne est confrontée.

3) La remise en question des accords de Schengen pendant la crise du COVID-19

La pandémie de COVID-19 a révélé la fragilité de la libre circulation au sein de l'UE en période de crise, avec la fermeture subite des frontières et la réintroduction de contrôles. Cette métamorphose temporaire d'une frontière fluide en une barrière infranchissable a profondément marqué les Européens, habitués à la libre circulation sans contrôles frontaliers. Les habitants de Strasbourg et de Kehl, en tant que citoyens européens transfrontaliers, ont été particulièrement touchés, comme l'illustre le témoignage d'un étudiant en médecine franco-allemand confronté pour la première fois à des contrôles stricts. Cette perturbation a également impacté les liens économiques et sociaux entre les deux côtés du Rhin, symbolisée par la suspension du tram reliant les deux villes. Ces événements remettent en question les fondements de l'intégration européenne, mettant en lumière la fragilité des acquis en matière de libre circulation et l'émergence de la frontière mentale³.

³ [The Conversation. La frontière franco-allemande au temps du Covid-19 : la fin d'un espace commun ?, article publié le 16 avril 2020](#)

Dans ce contexte, les réflexions de **Madame Begrand** sur l'attrait renforcé de l'Europe comme espace de mobilité, notamment dans l'éducation et la formation, soulignent une résilience plutôt qu'une fragilité dans ce domaine : « *Du point de vue Erasmus+, le nombre de choix de mobilité a été exponentiel, et le retour à la normale a été beaucoup plus rapide que ce que l'on pensait. Le choix de mobilité en Europe s'est vu renforcé après la crise Covid. Cet espace Européen s'est trouvé renforcé comme un espace de mobilité, vu comme un lieu de sécurité. Il est plus facile de rentrer de Berlin que de Taïwan. Depuis la crise Covid, l'Europe est revenue au centre de l'attractivité pour faire ses études. Pour moi, la crise Covid n'a pas fragilisé cette Europe sans frontières, au contraire, elle l'a renforcée, en tout cas sur l'aspect mobilité, éducation, formation* ». Cependant, la réponse de **Monsieur Collins** met en évidence les défis pratiques liés à la réintroduction des contrôles frontaliers : « *Le rétablissement des contrôles aux frontières a remis en question l'ensemble du système Schengen ainsi que l'idée d'une Europe sans frontières. Au lieu d'une approche commune européenne, chaque État membre a pris ses propres décisions. Nous avons donc assisté au retour des frontières* », remettant en question la viabilité de l'idéal d'une Europe sans frontières en période de crise. Ces analyses mettent en évidence l'urgence de réponses politiques et sociales adaptées aux défis posés par la fermeture des frontières. À présent, les contrôles frontaliers s'appliquent à tous ceux qui souhaitent franchir les limites nationales, sans distinction de nationalité. Cette mesure a généré un sentiment de régression et a compliqué la situation, notamment pour les travailleurs frontaliers. Les citoyens européens ont subi les mêmes contraintes que les ressortissants d'autres pays, ce qui a mis en lumière les limites de l'espace Schengen. Lorsque des menaces planent sur la sécurité nationale, quelles qu'elles soient, les États ont tendance à prioriser leurs intérêts.

4) Différences administratives

Malgré les progrès vers une Europe sans frontières, les disparités subsistent parmi les pays membres de l'UE, ce qui peut contrecarrer cette vision. **Monsieur Collins** a souligné comment ces différences administratives, telles que l'exigence de réimmatriculation des véhicules étrangers en Belgique, peuvent créer des obstacles pour les citoyens. De même, l'interdiction d'utiliser un véhicule immatriculé au Luxembourg en Belgique sans justificatif approprié démontre les défis pratiques auxquels les résidents peuvent être confrontés.

Par ailleurs, **Monsieur Gran** a également mis en lumière les écarts fiscaux entre la Wallonie et la Flandre au sein de la Belgique « *Il y a une différence de taxe entre la Wallonie et la Flandre alors que c'est le même pays. C'est quand il y a cette différence qu'il y a de la place pour l'extrême droite* », soulignant comment de telles disparités peuvent nourrir le mécontentement et favoriser l'émergence de mouvements extrémistes.

Ces exemples révèlent que la possibilité pour les pays de rétablir des frontières, même à un niveau administratif et fiscal, démontre que l'Europe n'est pas entièrement sans frontières. Bien que nous aspirons à une union sans limites, des différences persistantes dans les systèmes fiscaux, gouvernementaux, de santé et de suffrage demeurent. Même si une lingua franca commune est partagée, des disparités subsistent, notamment dans les domaines administratifs, comme l'a souligné Monsieur Collins.

5) La coopération transfrontalière en matière de sécurité

Pascal Thiry évoque les défis rencontrés par les autorités en raison de la liberté de circulation, car une fois que les individus traversent la frontière, leur traçabilité n'est possible que sous certaines conditions. Toutefois, intercepter des individus malveillants reste complexe, que les frontières soient présentes ou non.

Malgré l'idéal d'une Europe sans frontières, l'affaire Abdeslam révèle les difficultés persistantes en matière de coordination sécuritaire entre les États membres. Bien que des mécanismes tels que la CCPD existent pour faciliter l'échange d'informations, des lacunes subsistent, comme en témoigne la capacité d'Abdeslam à échapper à la capture en se déplaçant librement entre la Belgique et la France. Cette affaire dévoile les obstacles à une coopération plus étroite entre les services de renseignement des pays membres, notamment les réticences à partager des informations sensibles et les disparités dans les protocoles de partage d'informations. Ces défis entravent une collaboration efficace et transparente, soulignant ainsi la nécessité d'une réforme et d'un renforcement des mécanismes de coopération internationale en matière de sécurité.

Monsieur Collins souligne les conséquences néfastes de la libre circulation et de l'absence de contrôles aux frontières : « *C'est le revers de la médaille de la libre circulation et de l'absence de contrôles aux frontières* ». Les individus mal intentionnés profitent de cette liberté pour

commettre des actes criminels, en transportant des explosifs. La liberté de mouvement accordée à la plupart d'entre nous permet à ceux qui souhaitent commettre des actes répréhensibles de se déplacer librement à travers les frontières ouvertes, exacerbant ainsi le manque de confiance dans la coopération policière.

En conclusion, bien que l'idée d'une Europe sans frontières ait été un objectif important de l'intégration européenne, la réalité actuelle est loin de cette vision idéale. Les défis tels que les crises migratoires, les attentats terroristes, la crise du COVID-19 et les différences culturelles et administratives entre les États membres mettent en évidence les limites de la libre circulation et soulèvent des questions sur la viabilité de l'idée d'une Europe sans frontières.

III - L'Europe sans frontière : les rouages et le futur d'un système unique dans le monde

1) Présentation générale des principes politiques de l'Europe

La notion des États-Unis d'Europe naît de la pensée de l'auteur français Victor Hugo lors d'un discours prononcé en 1849 dans un discours d'ouverture au Congrès de la Paix. À travers le contexte et la citation en elle-même, deux parallèles sont observables quant à la construction de l'Europe. Dans un premier temps, les prémices de l'Europe en tant que concept politique similaire au système fédéral des États-Unis, et ce, presque cent ans avant la prononciation du discours de l'horloge par Robert Schuman. Dans un second temps, le contexte s'inscrit dans un effort de construction de la paix alors que la France et la Prusse s'apprêtent à entrer en guerre. Si ce discours semble être une pierre à l'édifice de la construction de la paix entre deux pays potentiellement belliqueux, le discours de l'horloge, lui, est un discours de reconstruction de l'Europe et d'une situation de paix en son sein.

La citation développe le futur de l'Europe en tant qu'entité politique et dédié au libre échange : « Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génie. » Un peu plus d'un siècle après la prononciation du discours de Victor Hugo, la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier semble montrer que cette vision idéalisée de l'Europe du futur s'est réalisée.

Cette série de parallèles entre l'Europe et les États-Unis semble être partagée par les personnes du panel qui ont été consultées : alors, peut-on vraiment parler des États-Unis d'Europe comme l'a évoqué Victor Hugo ?

Martina KNEIP, directrice du Centre Européen Schengen répond à la question de cette manière : « *Oui, le modèle de l'Union Européenne avec l'espace Schengen est tout à fait unique dans le monde, on ne retrouve pas autant d'intégrité et de liberté ailleurs.* »

Laurence COLLINS, citoyen britannique et travailleur transfrontalier apporte cette vision : « *Je pense que la comparaison est intéressante, même si les lois et le système législatif européens sont moins sévères que les lois fédérales américaines. La différence est que l'Europe a davantage d'histoire et de culture et ces éléments ont ensuite forgé l'histoire de l'Europe. Les deux sont similaires, toutefois l'histoire et la culture commune font la différence.* »

Enfin, **Sébastien GRAN**, citoyen français et travailleur transfrontalier au Luxembourg émet les propos suivants : « *Oui, la comparaison est pertinente surtout de par l'histoire de l'Europe. Dans l'esprit des gens, il faut comprendre que l'Europe et ses pays se sont fait la guerre pendant des centaines d'années. La transition doit forcément être progressive, il faut attendre que les générations passent pour qu'à la fin cela devienne une union.* »

Parmi ces citations, les idées qui ressortent composent l'identité européenne avec l'espace Schengen en son centre : une liberté absolue (et ce, de manière polysémique), une construction due à une histoire et culture commune qui permet à l'Europe de se différencier des États-Unis. Alors, s'agit-il des États-Unis d'Europe ou de l'Union Américaine? Afin de répondre au paradoxe précédemment énoncé, cette étude analysera en profondeur les éléments qui permettent de tracer les différences et les parallèles entre l'Union Européenne et les États-Unis, puis, à l'instar de l'écho entre le discours au Congrès de la Paix et le discours de l'horloge, il s'agira d'imaginer le futur de l'Europe et comment rendre l'Europe encore plus sans frontière.

2) « Les États-Unis d'Europe » : une analyse politique de l'Europe.

La première partie de l'analyse portera sur la vision de l'Europe en tant que semblable au modèle issu des États-Unis. Ainsi, nous allons reprendre les éléments qui semblent corrélés et créer des parallèles entre l'Europe et les États-Unis.

La première idée qui transparaît et qui fait le plus écho au concept de l'Europe sans frontière est l'idée de liberté. En effet, à l'instar du système américain, la zone Schengen permet une liberté de passage et de flux inconditionnelle. Néanmoins, la différence est notable : les États-Unis jouissent de la condition d'un système fédéral (à l'instar de l'Allemagne), à l'inverse, l'Europe n'a pas toujours été dotée d'une liberté absolue. En effet, la zone Schengen n'a pris effet qu'en 1985. Les frontières étaient donc physiques par la présence des postes de douane, personnelles par la présence de la police des frontières qui effectuaient des contrôles et sont économiques car la zone euro n'était pas encore établie. Cette idée est partagée et développée par le panel des personnes interviewées :

Pascal THIRY, policier en Belgique à la frontière, partage son opinion sur la vision des frontières avant la zone Schengen : *« Il y a peu de contrôles, et lorsqu'il y en a, ils sont beaucoup moins rigides qu'avant. La monnaie aussi, la monnaie européenne est un plus et rend les choses plus faciles. Le changement vers la zone Schengen a aussi permis d'harmoniser les fuseaux horaires : dans les années 70, je me souviens avoir une heure de décalage entre la France et la Belgique alors qu'il n'y avait que dix kilomètres entre nous. »*

Ainsi, l'Europe pré-Schengen se présente comme l'opposé de son homologue politique américain. Toutefois, une fois les accords signés, une homogénéisation du système européen s'est opérée et s'est solidifiée avec les traités qui ont suivi : une monnaie unique, une liberté absolue quant à la libre circulation, une politique commune, une législation commune et appliquée dans chacun des pays membres. Ce dernier point, néanmoins, inclut la différence entre les lois fédérales qui sont propres à chaque pays ou chaque État, et les lois qui englobent la totalité des États qui s'appliquent au niveau supra-national voire supra-fédéral.

Néanmoins, s'il y a une particularité que les États des États-Unis ne peuvent pas appliquer, il s'agit bien de faire sécession et rompre la cohésion totale. En effet, la mise en application du processus puis l'officialisation du Brexit a créé une autre rupture dans ce concept des « États-Unis d'Europe » en brisant la règle d'harmonie et en laissant la possibilité de pouvoir partir de l'Union.

Hypothétiquement, si ce concept d'Europe sans frontière était poussé à son extrême, comme il sera présenté dans la seconde partie, est-ce que le Brexit serait vraiment arrivé ? Cette interrogation a été présentée à **Laurence COLLINS**, un citoyen britannique qui réside actuellement en Belgique, et qui a apporté la réponse suivante : « *Le Royaume-Uni a toujours eu un pied dedans et un pied en dehors, la preuve étant que le Royaume-Uni n'a jamais été intéressé par une monnaie unique ni d'un assouplissement des frontières. Le Royaume-Uni se plaît toujours dans son statut d'île, et l'a toujours laissé savoir, c'est ancré dans la mentalité britannique.* »

Alors, même si l'Union Européenne a laissé place à un sentiment européen, qui fait écho au concept d'identité européenne qui est commune à tous les citoyens de l'Union Européenne, ce dernier est partagé à des degrés différents ce qui a été prouvé par le départ du Royaume-Uni lorsque le Brexit a été voté et signé. Ainsi, quand bien même l'Europe est sans frontière, le sentiment d'appartenance, lui, n'est pas aussi transcendant. Ce dernier point permet ainsi de tracer une autre différence entre l'Europe et les États-Unis : l'Europe est sans doute sans frontière, néanmoins, ces dernières sont modelables et non pas définies de manière permanente.

Ce dernier point illustre les limites de l'Europe comparé aux États-Unis : quand bien même ces deux entités sont sans frontières intérieures, permettent une liberté de circulation, partagent une même monnaie et des mêmes particularités législatives, une autre différence qui vient briser le mythe des États-Unis d'Europe est la direction politique. En effet, même si les cinquante États possèdent une couleur politique transposée à travers un gouverneur, le poids du pouvoir politique est infiniment plus faible qu'un président ou un premier ministre dans le cadre d'un pays membre de l'Union Européenne. Ainsi, nous sommes en droit de nous demander si le principe même de liberté de circulation ne serait pas au cœur de la crise du Brexit et des conséquences que cela a entraîné. En effet, selon l'argumentaire politique employé à l'époque du référendum, la libre circulation et l'Europe sans frontière étaient largement pointés du doigt comme étant néfastes pour le Royaume-Uni et comme étant la cause de la venue massive des migrants au sein du pays.

Ce dernier point nous amène à nous interroger sur la plausible popularité des partis anti-européens, souvent ancrés à la droite voire l'extrême droite du spectre politique, qui partagent le même sentiment vis-à-vis du problème d'immigration massive posé par l'Europe sans frontière. Sur ce point, **Sébastien GRAN** adopte une approche optimiste : « *L'extrême droite a toujours existé, la dernière fois qu'ils ont accédé au pouvoir cela a provoqué des débordements : en Italie, en Espagne et en Allemagne. Il faut faire attention : nous n'arriverons jamais à ramener à zéro l'extrême*

droite, il faudra cohabiter avec. Mais, au final, le sentiment européen prendra le dessus sur l'extrême-droite. »

Un paradoxe pourrait même s'établir : l'Europe sans frontière, fruit d'une collaboration interétatique afin de redessiner le continent européen afin d'en faire qu'un, est poussé dans ses retranchements avec la montée de l'extrême droite au niveau national et européen, notamment avec l'approche des futures élections européennes qui donnent aux partis populistes une large majorité. Comment concilier les politiques anti-européennes de ces partis et l'essence même de l'Union Européenne qui se résume par une liberté transcendante ?

Comment concilier avec ces partis qui prônent un sentiment anti-européen et mettent en péril le concept d'Europe sans frontière ? Le seul exemple disponible d'une telle dispute se trouve être le cas du Brexit. Est-ce donc juste dû au syndrome de l'île qu'évoquait précédemment Laurence Collins, en expliquant que le Royaume-Uni n'a jamais été entièrement européen en gardant un pied à l'intérieur et un pied à l'extérieur ? Où est-ce le fruit des politiques anti-européennes ? Dans le cas du Brexit, il s'agit des deux : *« Le peuple a eu un choix, était-ce le meilleur choix ? Sans doute que non. Est-ce que le Royaume-Uni aurait pu éviter un tel fiasco ? S'il n'y avait pas eu tant d'efforts de la part des Tories afin d'effrayer les gens avec les vagues d'immigrations qui ont été décrites comme étant bien pires que ce qu'il n'y paraît, alors oui, le Brexit aurait pu être évité. »*

Inversement, est-il possible que le concept d'Europe sans frontière soit, au contraire, le catalyseur de ces politiques agressives des frontières ? Une analyse est apportée par **Laurence COLLINS** avec l'exemple des Tories, parti au pouvoir au Royaume-Uni : *« Toute la politique des Tories a pu être observée lors de la période de campagne avant le référendum. Les deux arguments principaux étaient de réinvestir l'argent qu'on envoyait à l'Union Européenne, quand bien même on en recevait beaucoup aussi, et de jouer sur la peur d'un pseudo grand remplacement. Les Tories ont dominé et dominent toujours le paysage politique du Royaume-Uni, ce qui crée une forte tension dans le pays. (...) En Écosse, on pense le contraire : le parti indépendantiste milite ardemment pour pouvoir quitter le Royaume-Uni et rejoindre l'Union Européenne. Une sorte de Brexit dans le Brexit. »*

De ce fait, il est plausible d'émettre l'hypothèse que la politique d'Europe sans frontière se trouve être une lame à double tranchant pour ses pays membres : l'idée fondatrice de l'Union Européenne, au-delà de permettre de perpétuer un état de paix entre les États membres, est de pouvoir être le gardien absolu de la liberté. Néanmoins, et comme énoncé précédemment, la politique d'Europe

sans frontière peut aussi être la raison du départ de certains pays membres, comme ce fut le cas pour le Royaume-Uni. Ceci, combiné à l'essor des partis profondément anti-européens mettent en danger le concept d'Europe sans frontière.

3) Le futur hypothétique de l'Europe sans frontière

Il y a presque un siècle d'écart entre le discours de Victor Hugo au Congrès pour la Paix et le discours du salon de l'horloge prononcé par Robert Schuman, alors, pouvons-nous permettre d'imaginer un futur semblable pour l'Europe ? À quoi ressemblera l'Europe sans frontière dans cent ans, un siècle après sa fondation ?

Le premier volet de cette partie portera sur l'aspect sécuritaire. Cet aspect est purement assuré par les États qui composent l'Union Européenne et est ainsi une compétence nationale et non pas supranationale. Quand bien même une ébauche d'armée européenne fut lancée en 1952 avec la Communauté Européenne de Défense qui ne fut pas un succès par la suite tant les États n'ont pas souhaité le ratifier, ce qui fut le cas de la France notamment, il est intéressant de pouvoir explorer cette piste.

En effet, le libre passage des personnes au sein de l'Union Européenne constitue à la fois un avantage et un inconvénient : l'absence de contrôle aux frontières (quand bien même il peut en avoir, ces derniers sont fort légers) permet une fluidité totale des flux personnels, y compris concernant des personnes ayant un profil à risque.

Cet élément a notamment été la source de débats au sein de l'Union, particulièrement après les attentats du 13 novembre 2015 : le commanditaire principal de cette série d'attentats, Salah Abdelslam, a été contrôlé à la frontière franco-belge mais relâché par la police belge car il fut jugé comme ne représentant pas un risque pour la sécurité. Un exemple plus récent de ce même phénomène s'est traduit lors du procès de Monique Olivier, l'épouse du tueur en série Michel Fourniret, tous deux ont à la fois opéré en France et en Belgique et ont donc suscité la collaboration des polices belges et françaises. Néanmoins, ce type d'enquête relève des infractions pénales et terroristes sont protégées et tenues à l'écart des autres autorités, ainsi, l'intelligence reste au sein du département de sécurité nationale et aucune coopération européenne est disponible pour des sujets aussi sensibles. Alors, est-ce que la zone Schengen est émulative de risques pour l'Europe ? Telle est la question que nous avons posé à notre panel, voici les réponses des personnes interviewées :

Sébastien GRAN émet l'avis suivant : « *Plus une frontière est longue, plus elle est difficile à garder et être étanche aux gens qui veulent rentrer en Europe. On est donc obligé de faire confiance aux services de police et aux douanes des autres pays. Avant, il y avait les frontières donc chacun devait montrer patte blanche, on a créé ce système mais nous n'avons pas forcément une voie de communication unique en Europe concernant la sécurité.* »

Laurence COLLINS semble partager le même avis : « *Bien sûr, cela est l'inconvénient de la zone Schengen : les gens qui veulent participer à des activités illégales sont totalement libres de leurs mouvements. Cela rend le travail de la police bien plus difficile : si nous n'avions pas Schengen, alors peut-être que les risques seraient moindres.* »

Pour remédier à cette crise sécuritaire, il serait judicieux de ramener en avant un prototype plus performant de la Communauté Européenne de Défense : ainsi, l'intelligence concernant les profils à risque en Europe pourra être partagée entre les pays membres afin de pouvoir freiner lesdits profils à risque plus facilement. Comme Laurence Collins l'a énoncé, le rôle des forces policières et de défense s'arrête aux frontières et leur zone de travail est ainsi limitée à leur propre pays. De ce fait, imaginer un potentiel de police européenne pourrait régler les problèmes qui ont été évoqués précédemment.

Cependant, des coopérations existent déjà au sein de la communauté européenne, notamment avec les polices de la tri-frontières entre la Belgique, la France et le Luxembourg comme expliqué par **Pascal THIRY** : « *Aux frontières, on contrôle principalement les marchandises et très peu les personnes en elles-mêmes. Cela fait partie aussi des règles de la zone Schengen. En soi, la police des frontières agit plus comme une forme de douane.* »

Afin de répondre à cet hypothétique futur concernant la sécurité de l'Union Européenne, **Pascal THIRY** a été consulté grâce à son expérience de policier aux frontières. Ainsi, il lui a été demandé d'imaginer à quoi ressemblerait une force de sécurité commune à toute l'Union Européenne : « *Les objectifs sont différents pour tout le monde, et il n'y a pas de solution miracle quant à l'organisation. Il faudrait déjà que chaque corps de police, par rapport au système européen, fasse le pas pour avoir une sorte de police commune. C'est très compliqué d'avoir une police unifiée au niveau européen. Il est possible qu'il y ait, en forme de transition, des collaborations plus pointues notamment au niveau de l'extradition qui est un champ de travail assez sous-jacent, mais le changement est trop important pour se faire d'un coup.* »

Il est essentiel de noter que la citation de **Pascal THIRY** fait écho à ce qui a été développé au début de cette analyse : tout comme il y a eu un siècle d'écart entre le discours de Victor Hugo au Congrès pour la Paix et le discours du Salon de l'Horloge de Robert Schuman, il est essentiel d'imaginer le même processus pour le futur de l'Union Européenne. Ainsi, il est nécessaire de pouvoir projeter ces idées sur la même trame temporelle que l'écart entre Hugo et Schuman.

Le système d'une Europe politiquement fédérale n'est pas à exclure non plus. L'Union Européenne a déjà acquis des bases communes dans le champ législatif grâce au Parlement Européen, ainsi, il est plausible que ses bases puissent s'étendre au milieu politique en renforçant davantage cette influence fédérale.

Sébastien GRAN évoque cet aspect ainsi : *« J'ai tendance à regarder le modèle américain, mais je pense que si nous voulons une Europe forte et unie où le peuple se sent d'une seule nation, il faudra évidemment gommer l'historique des guerres mais aussi que les lois soient partout pareilles en Europe. Quand il y a des différences au sein d'un même peuple, cela nourrit un sentiment de haine envers l'autre, des sentiments anti-européens qui peuvent s'apparenter à des mouvements de l'extrême droite. Alors oui, si un jour nous arrivons à faire une Europe fédérale et unie, alors nous aurons réussi à gommer la majorité de l'extrême droite. Or, c'est un processus long qui ne se fera pas du jour au lendemain, ma génération ne verra pas ce processus, ni la tienne (Note : S. Gran s'adressait à moi, donc aux personnes nées aux alentours des années 2000), peut-être celle d'après, mais j'ai confiance en ce projet. »*

L'avenir de l'Europe sans frontière est possiblement amené à éliminer les frontières politiques en introduisant une Europe davantage fédérale et avec des pouvoirs politiques plus assumés qu'aujourd'hui afin de pouvoir homogénéiser les politiques en Europe : ceci peut concerner les politiques de taxes, de salaires, de logements, etc. Toutefois, la souveraineté doit demeurer nationale et il ne s'agit pas de totalement transformer l'Union Européenne car cela est impossible de par la différence de langages et de cultures. Néanmoins, il est plausible que l'Union Européenne adopte une position davantage politique, ceci peut notamment concerner les politiques de défense avec une stratégie de défense commune comme présenté et développé avec la redéfinition de la Communauté Européenne de Défense.

Conclusion

Le concept d'Europe sans frontière est le fruit d'une longue évolution depuis la prononciation du discours devant le Congrès pour la Paix de Victor Hugo et l'émulsion du concept des "États-Unis d'Europe" vers la création du premier ancêtre de l'Union Européenne avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier suite au discours du Salon de l'Horloge de Robert Schuman. Cela prouve que l'Europe sans frontière est un concept unique qui a su se diversifier et s'étendre à travers le temps, notamment avec l'introduction de la zone de commerce entre les pays membres de l'Union Européenne, de la zone Schengen et son élargissement perpétuel avec l'arrivée des nouveaux membres et la création de la zone Euro qui rend le concept "d'Europe sans frontière" polysémique. Néanmoins, les multiples crises qui sont apparues en Europe, en particulier la crise du COVID, ont remis en question la véritable signification d'Europe sans frontière. La réapparition des postes de frontières, des contrôles aux frontières et des frontières de manière générale ont été des catalyseurs et des preuves notables de la fragilité de ce concept. Ce dernier point a été également amplifié, notamment par la France, qui n'a cessé de réinstaurer des contrôles aux frontières après la série d'attentats dont elle a été victime, ce qui laisse entendre que la notion d'Europe sans frontière semble se briser à la volonté de chacun des membres, rompant ainsi avec l'idéal européen de communion et d'union. Alors, est-ce que "l'Europe sans frontière" fait écho à un mythe ou une réalité en devenir qui sera l'œuvre du temps ?